



Département du Calvados (14)

Communauté de Communes Blangy-Pont-l'Evêque INTERCOM

Révision du Plan d'Occupation des Sols de REUX
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de REUX

III . Orientations d'Aménagement et de Programmation

Arrêt du projet

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 Juillet 2017.

Le Président
Hubert COURSEAUX

Prescription du PLU par délibération en date du 10 juin 2014
Modification n°2 du POS approuvée en 2009
Révision simplifiée n°1 du POS approuvée le 19 décembre 2005
Modification n°1 du POS approuvée le 19 décembre 2005
POS initial approuvé le 26 mai 2000

Émergence
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14000 CAEN
02.50.08.76.48
contact@emergence-urbanisme.fr


AMÉNAGÉO
VOTRE AVENIR EST NOTRE PRÉSENT

REÇU EN PRÉFECTURE

le 17/08/2017

Application agréée E-legalite.com

014-2414 00878-20170706-PLU_REUX-AU

LA PRÉVOTERIE

Les orientations d'aménagement et de programmation du secteur de la Prévoterie ont pour objectif d'organiser des développements qui se réaliseront en densification dans les 3,7 ha couverts.

La vocation du secteur sera à dominante d'habitation. Les constructions reprendront à leur compte les échelles, volumétries et prospects environnants.

Les développements devront permettre la constitution d'une voie de desserte interne structurant le hameau et limitant les piquetages sur les voies existantes.

L'enjeu urbain réside en la constitution d'une porosité interquartiers facilitant l'organisation urbaine et l'évolution du secteur dans le temps.

L'ensemble de 1,7 ha environ devra se réaliser dans un cadre d'une opération unique. L'opération unique pourra être plus étendue en surface.

L'ensemble de 0,6 ha environ devra se réaliser dans un cadre d'une opération unique. L'opération unique pourra être plus étendue en surface.

Les haies en périphérie des terrains seront maintenues ou reconstituées sur de nouvelles limites. Leur trame interne au secteur servira de charpente pour l'organisation du quartier et devra être valorisée.

La densité de constructions correspondra à 8 logements / ha en moyenne dans chaque opération.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 17/08/2017

Application agréée E-legalite.com

014-2414 00878-20170706-PLU_REUX-AU



Echelle 1 / 1500 ème



Secteur Ub (3,7 ha)

Projet structuré à organiser

Une seule opération
Densité de l'ordre de 8
logements / ha en moyenne

Haie à préserver, à
reconstituer ou à créer

Croisement à aménager
Entrée de ville à magnifier

Desserte interne à créer

Retournement à organiser

Opération unique
(1,7 ha env.)

Opération unique
(0,6 ha env.)

Permettre le
aménagement de la voie
sans contrainte

Communauté de Communes Blangy Pont l'Evêque Intercom
Révision du POS et élaboration du PLU de la commune de Reux
Orientations d'aménagement et de programmation
Lieu dit La Prévoterie

Les aménagements et constructions reconduiront la forme urbaine environnante dans les aspects, les implantations, les prospects et les volumétries à créer.
La charpente bocagère servira de trame structurante. Les clôtures seront constituées de haies vives et/ou de dispositifs à claire voie.
La priorité devra être donnée à la mutualisation des accès.
Les accès aux habitations à organiser dans le cadre des deux opérations uniques s'effectueront depuis la voie de desserte à créer.

REÇU EN PREFECTURE
Le 17/08/2017

Application agréée E-legalite.com

014-241400878-20170706-PLU_REUX-AU